

# COMMENT FAVORISER L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES PORTEUSES DE TRISOMIE 21

## OBJECTIF :

Sensibiliser les professionnels aux principes relatifs à l'autodétermination, en abordant la philosophie sous-jacente au concept et en envisageant les moyens concrets qui permettent de développer les comportements autodéterminés.

## CONTENU :

Nous envisagerons d'une part les droits des personnes en situation de handicap, les définitions ainsi que les approches théoriques et les recherches relatives à l'autodétermination.

D'autre part, nous travaillerons de manière concrète sur des programmes de formation permettant de travailler l'autodétermination au quotidien, notamment sur base de la méthodologie « C'est la vie de qui, après tout ? ».

Enfin, nous verrons comment les interventions de l'entourage favorisent ou tendent à favoriser l'autodétermination et nous proposerons des pistes d'actions.

## INTERVENANTE :

**Mélanie Bara** : Licenciée en sciences psychologiques, secteur handicap - Collaboratrice à la recherche à l'Université de Mons Hainaut au sein du Département d'orthopédagogie.

**LIEU** : Paris

## DURÉE :

2 jours (2 x 7 heures)

1<sup>er</sup> jour : 10h00 – 18h00

2<sup>ème</sup> jour : 9h00 – 17h00

**Dates** : 26 et 27 mars 2009

## PUBLIC :

Cette formation s'adresse en priorité aux professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs.

## TARIFS : (repas inclus)

- Inscription au titre de la formation continue : 200 euros
- Inscription à titre personnel : 100 euros

**NOMBRE DE PLACES** : de 15 à 25 personnes